

**CLIENTS AYANT UNE GARANTIE 10 ANS PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE SUR L'INSTALLATION D'UN  
APPAREIL DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION DE SEARS**

Si vous avez acquis un appareil de chauffage/climatisation de Sears depuis 2007, ce message devrait vous intéresser.

Suite à la faillite de Sears, certaines garanties pièce et main d'œuvre relatives à l'achat d'un appareil de chauffage/climatisation de Sears sont toujours en vigueur.

**EN VIGUEUR**

Si vous avez acquis votre appareil de chauffage/climatisation **après le 15 août 2014** et que cette acquisition s'est faite au Québec, votre garantie est encore en vigueur et sera assumée par **Confort Expert**.

Pour plus d'information, vous pouvez nous appeler aux numéros de téléphones suivants :

**514-940-1057 ou le 1-855-940-1057**

Ou nous envoyer un courriel à l'adresse suivante [info@confortexpert.qc.ca](mailto:info@confortexpert.qc.ca)

**NON EN VIGUEUR**

Si vous avez acquis votre appareil à une date antérieure au **15 août 2014** ou avez acquis un appareil à l'extérieur du Québec, la partie main d'œuvre de votre garantie n'est plus en vigueur car Sears assumait la partie main d'œuvre elle-même.

Cependant, la garantie sur les pièces est encore en vigueur.

**Confort Expert** a pris des ententes avec différents manufacturiers afin de vous aider à voir accès à cette garantie. De plus nous avons développé certains scénarios relatifs à la main-d'oeuvre qui pourraient vous intéresser.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous appeler aux numéros de téléphone suivants :

**514-940-1057 ou le 1-855-940-1057**

Ou nous envoyer un courriel à l'adresse suivante [info@confortexpert.qc.ca](mailto:info@confortexpert.qc.ca)